

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-23-chem | Associations. Item](#)[Audiganne. Populations ouvrières I, 1860 | Associations non religieuses à Lille](#)

Audiganne. Populations ouvrières I, 1860 | Associations non religieuses à Lille

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0595

SourceBoite_011-23-chem | Associations.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[audiganne, armand](#)

Références bibliographiques[Audiganne, populations ouvrières](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb41620900j>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Audiganne, Armand (1814-09-02 -- 1814-09-02)

TITRE Les Populations ouvrières et les industries en France dans le mouvement Social du XIXe siècle

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1854

EDITEUR Paris : Capelle , 1854

Audigance
 la popul. ou m'ier)
 I 1880.

Association non religieuse - Lille.

I Soc. de l'Humanité : fondée le 7 mai 1848.

Il s'agit de "recourir à ses membres, à leur compétence et à leur qualité, le soin de la boucherie, le vin, le blé, le chou-fleur.

La soc. était ouverte à ceux qui "n'ont rien" pourvu que leur moralité ne soit en cause. cotisation de 15 centimes par an. 1.500 membres en 1851 (4 ans plus tard de mettre huit cents, ces représentants n'ont pu résister de gens). L'administration était assurée par 1 commission - 12 élus avec 1 président, 4 sous-commissions (moralité, habillement, comptabilité). (17-19)

La comptabilité était très soignée mais la question du crédit (que la soc. commençait à conclure) amenait des discussions.

D'autre part les questions religieuses : "notamment les associations pour le bien, la défense de discussions religieuses était inscrite au programme : "Cependant ceux de la revol. qui veulent de "produire" cela est une surprise pour la révolution, on se regardait d'un bon oeil d'indignation."

"Les crises de que concernant les de renouveau à l'époque où on vivait cette soc. n'ont d'autre que la religion qui pouvait couvrir tout le bien-être matériel par le renouveau, l'association est mise en interdiction" (20)

2. la soc. non religieuse

- certains, les + riches de la soc. (obligation) : ils ^{seuls} ont le droit de voter du rest. de la soc. - etc.

sont éliminées par la cotation (par la somme qui
au moins reviennent au patron).

- soc. bouillottes, avec cotisations de 20 ou 25 centimes
par semaine, perçues par un receveur qui on s'inscrit au titre
de "céré" ou de "néé". certains de ces soc. avaient
3 sociétés de côté. Il y avait aussi une autre ayant
entre 20 et 130 membres. (Interdit ? qu'il y ait plus
140 membres).

Elles étaient dirigées par des comités de 8
membres.

Elles étaient très étroitement liées avec
le plaisir. qd 1 membre tombait malade, on lui
donnait 5 à 6 fr. par semaine, indemnité qui était
au bout d'un certain temps. Telle est en moins de mai,
l'ann. se déroulait ; le mariage ~~était~~ ^{était} ~~considéré~~
fête, le "croqueté" ; les autres formaient 3 jours ;
le patron donnait pour à ceux qui n'avaient
aucun mariage.

Avec le ^{socialisme} ~~socialisme~~ des soc. et le fait qu'elles ne
représentent le soc. n'est que difficilement sur
elle :
(nr 22-24)

3. Les soc. chantantes

Elles étaient ~~très~~ multiples ; une décision
du préfet qui avait appelé les associations locales relatives
aux réunions, avait eu comme effet de diminuer
un peu le nombre (nr 25)